

Auditions des rapporteurs de l'avis sur la transition énergétique dans les transports



VIE DE L'ASSEMBLÉE PUBLIÉE LE 11/08/2014

Saisine liée : [LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DANS LES TRANSPORTS](#)

Auditions de Bruno DUCHEMIN et Sébastien GENEST par la commission du Développement durable du Sénat

Bruno DUCHEMIN et Sébastien GENEST, co-rapporteurs au nom de la section de l'Aménagement durable des territoires de l'avis du CESE sur "[La transition énergétique dans les transports](#)" ont été auditionnés le 21 mai 2014 par Jean-Jacques FILLEUL, rapporteur pour la commission du Développement durable du Sénat, de la [proposition de loi facilitant le déploiement d'un réseau d'infrastructures de recharge de véhicules électriques sur l'espace public](#).

Saisi par le gouvernement, le CESE avait adopté en juillet 2013 un avis sur la transition énergétique dans les transports, présenté par Bruno DUCHEMIN (Groupe CFDT) et Sébastien GENEST (Groupe environnement).

Lors de leur audition au Sénat, les deux rapporteurs du CESE ont mis en perspective les principales propositions de cet avis en soulignant notamment la nécessité de les inscrire dans une politique globale de la transition énergétique.

Ces propositions traitent des productions d'énergies renouvelables et des atouts respectifs des territoires et redéfinissent le mix énergétique dans les transports sans privilégier le tout électrique. Elles visent par ailleurs à faire de la France un champion industriel du transport décarboné et invitent enfin aux changements de comportements des entreprises et des ménages.

"La transition énergétique est une phase de transition vers une nouvelle société qui est en mutation. Elle peut être une réponse à la crise que nous vivons, surtout si nous réussissons à produire nous-mêmes de nouvelles formes d'énergie au lieu de l'importer de l'étranger. Pour cela, il faut créer de nouveaux métiers et formations et encourager des évolutions des comportements et de la fiscalité. Des solutions alternatives doivent être offertes à chacun, quelle que soit sa situation sociale ou géographique. En

particulier, les ruraux et les rurbains, qui n'ont pas pu s'installer en ville en raison de la pression immobilière et sont contraints à l'usage de la voiture, et que l'on compte par millions, ne doivent pas être pénalisés par des taxes."

Bruno Duchemin, lors de son audition au Sénat

Lire le compte rendu de l'audition de Bruno DUCHEMIN et Sébastien GENEST

(Re) Lire l'avis sur la transition énergétique dans les transports